

Le dragon Bougnet

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **57 (1919)**

Heft 40

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 4 octobre 1919. — Au val d'Angrogne. — Lo domestiquo à Bouichet (Mare à Louis). — L'épouvantail. — Une belle et bonne œuvre (L. Monnet). — Doux revoir (L. M.). — Feuilleton : Du Jorat au St-Théodule (O. Badel), suite. — Boutades.

AU VAL D'ANGROGNE

Les Lausannois donnent volontiers le nom de *val d'Angrogne* à la partie des bords de la Vuachère située entre Chailly et le pont de la Perraudettaz, sur la route de Saint-Maurice. On a pensé longtemps que cette vallécule avait été baptisée ainsi par des réfugiés des vallées vaudoises du Piémont, auxquels elle rappelait les sites de la vallée d'Angrogne dans leur pays. En réalité ce nom d'Angrogne se trouve déjà dans des documents plusieurs siècles avant l'arrivée des Vaudois du Piémont.

M. Maxime Reymond a conté l'histoire de ce joli coin de la banlieue lausannoise dans une causerie faite, le printemps dernier, à la Société de développement des quartiers des Mousquines et de l'avenue de Rumine. Cette causerie a été publiée sous le titre : *Choses et figures d'autrefois au quartier de Rumine*. Nous lui empruntons ce qui suit :

« On a voulu faire venir le nom de la Vuachère, *Warcheria* en 1228, des Vuachères, qui étaient des vignes soumises à un mode de culture particulier. Mais en réalité, le nom véritable est *Warchiei* (en 1232), ce qui oblige à le dériver d'un *Warchari* ou *Vaucher* et signifie que le domaine appartenait à l'origine à un German, contemporain du Carl de Chailly. Du domaine, il a passé autrefois au ruisseau qui s'appelait précédemment le Nant. Ce lieu a pour nous un intérêt spécial, parce qu'il se trouve à la bifurcation de deux routes : la voie romaine des monts et le chemin récent, mais plus important, venant de Vevey. Nous sommes en effet en présence ici d'une des grandes artères du moyen âge. C'est par là que passaient les marchands des Flandres et ceux de Lombardie, se croisant au Bourg ou à la Cité pour aller faire au loin leur négoce et continuant, les uns par le Maupas, sur Orbe, les autres par le chemin des Jumelles et la terrasse du Languedoc, sur Genève. C'étaient de longues caravanes, chargées de ballots de marchandises diverses et souvent précieuses. En trois ans, depuis 1380, le fisc dut y taxer 1340 ballots de futaine ou d'autres étoffes allant en Lombardie, 369 balles de soieries et de drap d'or, 32 balles de peaux et 2868 balles de laine des Flandres qui prenaient aussi la route de Lombardie : on paya près de 300,000 francs de droits pour ces marchandises au péage de Villeneuve, et nous ne connaissons pas l'importance des marchandises qui suivirent la voie inverse, de Lombardie en France.

» A côté des marchands, il y avait des pèlerins et ils étaient nombreux, soit qu'ils vissent à la Cathédrale, soit qu'ils prissent le chemin de Rome. Or, pour tous ces passagers, la route étroite, sinueuse, avec de profonds raidillons, n'était pas commode, surtout au bord de la Vua-

chère. Le pont établi sur ce ruisseau — et qui est celui que l'on nomme aujourd'hui pont de la Perraudettaz — manquait de solidité. En 1340, l'évêque et les citoyens de Lausanne donnèrent à l'hôpital Notre-Dame la grange d'Epirnoux, à la condition de se charger de reconstruire le pont en ruines et de l'entretenir pendant vingt ans. En 1396, l'évêque mit l'entretien du pont de la Vuachère à la charge des habitants de Lausanne, de Belmont et de Pully, et le clergé et les citoyens furent autorisés à prélever un impôt spécial pour payer les frais de réfection du pont. C'est dire le grand intérêt qu'on y attachait.

» Aussi songea-t-on bientôt à établir en cet endroit un asile, un hôpital pour les pauvres passants épuisés de maladie ou de fatigue. Vers la fin du XII^{me} siècle, un chevalier, Jacques de Renens, étant entré en religion, sa femme Guillaume de Pully, qui possédait à la Vuachère un domaine près de la route, y construisit un petit hôpital avec une chapelle dédiée à saint Nicolas. Elle y planta un verger et une vigne et l'entre tint pendant trente ans. Mais la charge était au-dessus de ses forces. Elle donna le tout, avec deux poses de terre, en 1232 au Chapitre, qui constata que la maison était en ruines, ne disposait que d'une vache et qu'elle n'avait pour tout mobilier que trois lits, six draps et deux essuie-mains. Le Chapitre chargea de l'entretien du domaine le curé de Saint-Pierre dans la paroisse duquel il se trouvait. Il le remit plus tard à des recluses — qui n'étaient point des lépreuses, comme on l'a dit par erreur — mais de simples pieuses femmes qui vivaient retirées du monde, se consacrant au soin des malades. Il y avait à Lausanne des recluses à la Vuachère, à l'hôpital et à Vidy près de la Maladière. Elles étaient au nombre de deux et vivaient généralement des dons du public : il est peu de testaments au moyen âge qui ne mentionne une petite libéralité en leur faveur.

» Ce reclusage ou hôpital de la Vuachère fut fréquenté pendant deux ou trois siècles. Mais les moyens de circulation et les commodités de séjour s'étant améliorés, il finit, comme l'hôpital Saint-Jean, par être délaissé. En 1484, la maison était abandonnée et en ruine. La ville, qui l'acquit, la vendit à des particuliers. Le plan Gigniliat de 1723 ne mentionne plus en cet endroit qu'une petite maison avec un jardin et une chevenière. A la fin du XVIII^{me} siècle, elle appartenait à une branche de la famille Rouge. Le notaire Georges Rouge, qui fut l'un des chefs de la franc-maçonnerie vaudoise à l'époque, et fut plus tard juge de district et accusateur public, y tint des conciliabules politiques à la veille de la révolution de 1798 et y mourut quarante ans après. Le patriote Georges Rouge n'y donna pas moins asile en 1812 à l'ancien roi de Hollande Louis Bonaparte, le père de Napoléon III.

» De la famille Rouge, la propriété passa en 1842 au baron de Wirsing de Dresde, puis à la famille Dapples. M^{me} Dufour-Dapples y habite une nouvelle et spacieuse maison d'habitation. Son gendre, M. Ernest Chavannes-Dufour, a fait construire une autre maison encore. La maison primitive n'est plus qu'une dépendance, et des

temps d'autrefois il ne subsiste qu'un fût de colonne dissimulé dans le lierre.»

LO DOMESTIQUO A BOUICHET

BOUICHET n'avai jamé zu de tchance avoué sè vòlet. Sè prau que lo ditton dit : *tau maître, tau vòlet* et tot parâi lo ditton ein avai meintu. Lo premi que l'avai prâi quand la Suzon avai passâ l'arma à gautse — la Suzon l'avai età po Bouichet onna fenna déstra, travaillausa, on tsevu à l'ovràdzo, on ozî à trà-billia, que l'étâi morta d'on décret dein lè rognon — eh bin ! lo premi gaçon que l'avai prâi l'étâi on pandoure, lo second 'na roûta, lo troi siémo ion de cliiau corps que sant quemet lè derbon : l'ant tote lau foocè ào bet dau mor. S'appelâve Pet-de-lâo et l'avai duve z'affère, que Bouichet pouâve pas pidâ avoué : la sâi et la babelhie. Ie tegnâi la premiere de son père et l'autra de sa mère. L'étâi tot l'hîretâdzo que l'avai zu de sè vilhio.

Ne vu pas vo racontâ ti lè tor que Pet-de-lâo l'a z'u djuvî à son maître. Ein foudrâi onna bibllia asse grocha que elliaque dâi z'auto iâdzo que l'avai elliau lâivro qu'on lau dit *zapro-cryphe* et qu'on apprenâi quan on allâvi ào catsîmo. Et pu vo lè crâira pas tote. Po vouâ vu vo z'ein dere iena tot parâi.

Bin dâi coup, Bouichet l'avai trovâ son vòlet on boquet eimmourdzi quand bin n'avai pas betâ lè pî dèfro de tota la dzornâ. N'étâi pas rein qu'avoué cein que Bouichet lâi avai bailli que l'avai pu sè bonnâ dinse. Que sè passâve-te ? Pardieu, ie sè passâve que lo maître, quieinze dzo aprî, ie tràove ion de sè bossaton asse voufdo et asse chet que lè bossaton à Davi à Soupape quand l'étâo ào mécanique. L'étâi bo et bin Pet-de-lâo que l'avai fifâ, mâ n'avai jamé voliu que sâi dè. L'avai preteindu que l'avai bailli à bâire à 'na vâse que l'avai lo gourme. Tot parâi, on dzor, Bouichet, que l'avai età pè Lozena, rarreve à boun'hâora et tràove son vòlet pè la câva que bevessâi onna boûna botoille de bouts. Mon Bouichet l'étâi einradzi qu'on diâ-billio. L'eimpougne pè on bré et lâi fâ dinse :

— Ah ! lè lai attrapo, cheoille, de mè bâre mè botoille.

— Eh ! se vo pllié, noutron maître, so repond Pet-de-Lâo, ne mè bramâ pas. Ié trossâ lo pîgno de la faucheuse contre on âbro et frèza lo coufi, que ie bâivo on verro po mè rebailli on bocon de corrâdzo.

MARC A LOUIS.

L'ÉPOUVANTAIL

« J'ai vu cent fois de près la mort, sans reculer, Criait un vieux marin ; ni le fer ni la flamme Ni les vents ni les flots, rien ne me fait trembler. » Quelqu'un lui dit : « Et votre femme ? »

Le dragon Bougnet. — M. Chamot a le succès pour lui. Chacune de ses pièces lui vaut de nouveaux compliments et une nouvelle série de salles combles. On dira ce qu'on voudra du théâtre de chez nous, une chose est sûre, c'est qu'il est très goûté de notre public, dans son ensemble. C'est le gage certain d'une bonne soirée de rire franc, sin-

cère, spontané. Et puis, la *Muse*, qui vient de créer le *Dragon Bougné*, la dernière pièce de M. Chamot, a des artistes-amateurs qui, dans leur genre, ne le cèdent vraiment en rien aux professionnels de la rampe. Comment, avec cela, ne pas réussir ?

L'opérette « *La Rose du chalet* » dont M. Chamot a écrit le libretto et M. Waldner la musique a fait de même très plaisir. Elle est, elle aussi, admirablement interprétée.

UNE BELLE ET BONNE ŒUVRE

VENDREDI, samedi et dimanche prochains, aura lieu, à Lausanne, une vente de bien-faisance dont les attraits seront nombreux, variés, inédits. L'institution bénéficiaire est de celles qui se recommandent d'elles-mêmes à la bienveillance de tous. Il s'agit de la *Pouponnière*, à Paudex, qui donne asile aux bébés à qui les parents, de situation trop modeste, ne peuvent assurer les soins indispensables à la plus tendre enfance; qui recueille de même les fruits infortunés des amours éphémères, petits innocents que, trop souvent, d'injustes préjugés vouent à l'insouciance et au mépris publics.

Est-il besoin d'insister sur l'intérêt philanthropique et social de cette institution? Non, n'est-ce pas. Ce serait vraiment faire injure à la clairvoyante générosité de notre population.

Est-il possible que d'aucuns aient pu invoquer pour excuse à leur indifférence que pareille œuvre était une invite à l'immoralité? C'est à n'y pas croire. Combien il faut être ignorant de la vie et de ses écueils pour tenir pareil langage; à moins que ce ne soit là, tout simplement, un moyen comme un autre de fermer la porte à la solidarité. Heureusement, ces gens-là ne sont pas nombreux et le succès escompté et souhaitable de la vente de la semaine prochaine en sera, nous en sommes certain, l'éclatant témoignage.

A l'occasion de la vente de la *Pouponnière*, qu'il nous soit permis de rappeler une pièce de vers, composée et vendue il y a bientôt soixante ans, à Lausanne — c'était en 1861 — c'est-à-dire dans un temps où les pauvres « enfants du hasard » n'avaient pas encore, hélas! une *Pouponnière* pour calmer leurs premiers pleurs et répondre à leurs premiers sourires.

Voici cette pièce de vers :

L'enfant trouvé.

C'ÉTAIT un de ces soirs où déjà la nature Change et se radoucit au souffle du printemps; Le ciel était plus clair, la brise douce et pure Remplaçait de l'hiver les sévères autans. De nombreux promeneurs circulaient dans la rue, Sur les trottoirs causaient de joyeux ouvriers Qui, libres du travail et dès la nuit venue Avaient tous, en chantant, fermé leurs ateliers.

A cette heure, au milieu de la foule distraite, Une femme passait dont le cœur battait fort; Elle allait, elle allait, l'œil hagard, inquiète Et se laissant guider aux caprices du sort. Cette femme portait une frêle corbeille Que ses deux bras pressaient sur son sein palpitant, Où sommeillait paisible et la face vermeille Son tendre et jeune enfant.

Voyant une maison d'une riche apparence Elle entre et, s'arrêtant au bas de l'escalier: « Là doivent habiter la charité, l'aisance, Pensa-t-elle, « ce seuil paraît hospitalier. » Et sa conscience alors eut une lutte amère En voyant aux rayons s'échappant des vitraux Les doux yeux de l'enfant cherchant ceux de sa [mère!...] « Non, non, je ne veux pas!... ses regards sont [trop beaux!] Dit-elle en lui donnant sa dernière caresse...

Mais bientôt étouffant la voix de la tendresse, La voix du crime, hélas! vint endurcir son cœur, — Comme on voit au printemps une main trop [vulgaire]

Cueillir et rejeter une charmante fleur, Elle le déposa sur les marches de pierre,

S'enfuit, n'ayant au front qu'une faible rougeur!...

Qu'as-tu fait de ton fils? mère au cœur insensible, Dans tes bras ne pouvais-tu donc plus le porter? Son petit cri, pour toi, serait-il trop pénible, Et ton sein ne pourrait-il donc plus l'allaiter?...

Qu'as-tu fait de ton fils?... serait-ce l'indigence Qui seule t'a poussée à cet acte inhumain? N'avais-tu plus dans l'âme un rayon d'espérance? Pour le nourrir, plus tard, n'était-il plus de pain?... Mieux valait mendier, vois-tu, de porte en porte, Et que ce pauvre enfant par toi fût élevé Que de l'abandonner pour que toujours il porte Sur son front innocent, ces mots: *Enfant trouvé!*

Vous tous qui vous plaisez à l'œuvre charitable, Qui toujours répondez à la voix du malheur, Tendez à cet enfant une main secourable Et qu'il trouve chez vous un appui protecteur.

Et vous, femmes, venez, la tâche est noble et [chère; Qu'à vos cœurs cet enfant ne soit point étranger; Entourez-le d'amour, venez le soulager.

Lausanne, 16 mars 1861.

L. MONNET.

Plus de cheveux blancs! — La pommade... rend à l'instant à la barbe et à la chevelure les teintes qu'elles n'ont jamais eues.

Au bout de quinze jours de son emploi, plus de *cheveux blancs* ni d'autres: *ils sont tous tombés*. — Le pot, 20 francs. — C'est pour rien!

DOUX REVOIR

La parole a été tenue. Il y a deux ans, de vieux camarades qui ne s'étaient pas revus depuis 1912 en groupe d'anniversaire, avaient résolu de tenir cette année déjà leurs assises intermittentes. Ils les ont depuis bientôt quarante ans. Sans doute, il en manque à l'appel; les uns sont morts, d'autres ne viennent pas, pour telle ou telle raison. Tant qu'il restera un noyau de fidèles, cela ira, car l'homme n'est pas fait pour vivre seulement de la vie fatigante du jour qui vient, mais pour se reconforter de ce qu'il y a de meilleur dans les années d'autrefois.

Par une superbe journée d'automne, nous sommes arrivés une dizaine au Collège de Chaux. Louis Dupraz, toujours ferme au poste, nous attendait, rajeuni et fier, sur le pas de porte, et nous introduisait dans une salle où une fée avait préparé des choses absolument merveilleuses: des petits pains au sucre d'avant la guerre mais tout chauds, croquants, délicieux. Quand donc en reverrons-nous de pareils chez le boulanger? Un vin aimable, insinuant, est versé dans de vénérables coupes et channes, témoignages reconnaissants d'anciens élèves de deux générations d'instituteurs: tel père, tel fils. Plus tard on parlera du papa Guignard, du père Lude, de trigonométrie excitative et de syntaxe racinienne ou cornélienne. On monte à l'étage supérieur, en jetant un regard mélancolique sur la table autour de laquelle nous étions si bien. La vue sur le lac et les montagnes est magnifique, excusez le cliché. A l'orient, voilà Glion, Caux, Naye, Jaman. Mots magiques qui nous rappellent nos premières impressions de la montagne, ce je ne sais quoi d'infiniment doux qui fait aimer la vie. Il faut s'arracher à cette contemplation, pour aller au Buffet de la gare où le repas de midi nous attend. Nous y rencontrons notre conseiller national, c'est-à-dire celui formé, donné par notre classe; nous sommes heureux de cet acte patriotique et intelligent compris par le corps électoral. Un menu abondant, varié et pas cher, vu les taux actuels, prolonge ces causeries agréables où défilent tant de choses et gens disparus. Avec l'âge le sens critique s'aiguise, oui, c'est vrai; est-on pour cela meilleur ou plus « crouye »? Tous, ont fondé une famille. Quelques-uns non seule-

ment sont restés fidèles au corps enseignant, mais malgré de dures expériences, y ont lancé leurs enfants. Les plus sages retournent à la terre, à la nature choyant celui qui l'entoure de soins. Après avoir en bons Vaudois — aucun de nos noms n'a de consonnance étrangère — dégusté sur le chemin de Blonay différentes variétés de clos du pays, nous descendons en compagnie d'un juge de paix — le bon juge — qui, ayant rejoint, après l'audience, ses camarades, les invite conformément au programme, à passer quelques instants, pour le coup de l'étrier, sous sa tonnelle, au milieu des roses. On entonne l'inévitable *Comme volent les années!* (nous avons toujours notre ténor léger, qui assure l'harmonie). Il y a longtemps que nous sommes des vieux et que, de la part de certains jeunes, ou même de certains imbéciles, universitaires ou pas, nous subissons en silence le réparable outrage. Qu'importe! L'heure est aux effusions, à la philosophie optimiste, même aux imprévues révélations. L'aimable compagne du juge — autrefois directrice d'une pension de régentes — auxquelles, soit dit en passant, on ne voyait pas encore la cigarette aux lèvres, fait connaissance, le samedi 13 septembre 1919, d'un d'entre nous: — Ah! quel gentil garçon, lui avait dit une amie chez qui, élève de l'école normale, il se rendait autrefois. Eh bien, c'est vrai; en voyant mon camarade, je ne le nommerai pas, crainte d'effaroucher sa modestie, recevoir de si loin un pareil compliment, je me disais qu'il le méritait encore aujourd'hui.

Quant aux absents, un mot! Ceux qui nous ont quittés pour toujours ont une excuse majeure; du reste leur esprit participe encore à nos réunions et Jules Jaton, Félix Corthésy, d'autres, ne sont pas oubliés. Mais que dire des absents non excusés! Soyons charitables et gardons-nous de les juger. Est-ce par crainte de réveiller des heures d'angoisse au milieu d'une réjouissance intime? Est-ce par indifférence? N'ont-ils pas tous, la dernière fois qu'ils sont venus, exprimé leur satisfaction! Ni les uns, ni les autres nous ne sommes des anges, il s'en faut de beaucoup, et c'est précisément pour cela qu'il convient de temps à autre de résister aux obsessions déprimantes, de reprendre force et courage dans ce milieu où l'on retrouve quelque chose d'absolument sûr: l'amitié de la quinzisième, de la vingtième année! Oh! c'est certain, une fois le collier remis, d'autres préoccupations sont là qui nous tenaillent, mais au moins dans le livre d'or des souvenirs une nouvelle page a été inscrite.

Absents non excusés, avez-vous la conscience tranquille! Absent excusé: on ne te fera pas d'histoires!

Dans deux ans, venez... si vous pouvez!

L. M.

Signe particulier: tous les participants à la réunion du 13 septembre étaient à celle de 1917

Saisi au passage. — Pour sûr, nous traversons une période difficile.

— Ce ne serait rien si nous ne faisons que la traverser. — Me.

8 Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

DU JORAT AU ST-THÉODULE

PAR

O. BADEL

A chaque instant un cri se fait entendre et une secousse tend la corde: c'en est un qui plonge dans une crevasse pour réparaître un instant après avec une émotion bien compréhensible.

Nous risquons fort de continuer ce manège pendant de longues heures ou de partir à la dérive dans les séracs gigantesques qui apparaissent autour de nous.